

Zeitschrift: Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale

Herausgeber: Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner

Band: - (2021)

Heft: 1

Artikel: Profitons du patrimoine archéologique!

Autor: Vanetti, Alice

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-957131>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CARTE BLANCHE

Profitons du patrimoine archéologique!

ALICE VANETTI

Archéologue médiéviste et Docteur
en sciences humaines et sociales de
l'Université de Neuchâtel et de
l'Université de Bourgogne-Franche Comté

Peut-on aller au-delà de l'équation «patrimoine archéologique = contexte à préserver», partagée en égale mesure par les archéologues et les urbanistes, vers une vision du patrimoine archéologique comme ressource pour l'étude du territoire et pour son développement?

Aujourd'hui, la sauvegarde du patrimoine archéologique est un enjeu majeur de la planification territoriale. Grâce à la mise en place d'instruments – tels que des bases de données informatisées recensant les sites (la Carte archéologique) – qui cartographient le potentiel archéologique des cantons, archéologues et urbanistes parviennent souvent à protéger les vestiges de notre passé tout en garantissant l'adaptation du territoire aux exigences de la modernité. Par une archéologie préventive efficace, ces vestiges sont en fait souvent documentés avant leur destruction et parfois intégrés au projet afin de valoriser l'histoire des lieux. Si par rapport au passé il faut s'en réjouir, force est de constater que dans ce contexte, le patrimoine archéologique n'a qu'un rôle passif. Il est inclus dans le projet d'aménagement, souvent sous la forme de «zones sensibles», objet d'actions particulières (un budget dédié aux fouilles). Mais les archéologues sont en marge du processus d'aménagement, ceci souvent par leur propre choix. Or une connaissance archéologique plus participative pourrait beaucoup apporter à la planification territoriale, à l'image d'autres analyses réalisées préalablement à la formulation des projets (les analyses hydrogéologiques, par ex.).

Le paysage d'aujourd'hui est le résultat de la relation complexe entre l'homme et l'environnement. L'archéologie fait de l'étude diachronique de cette relation son objet de recherche principal. Et pas seulement des objets anciens et des monuments importants, donc. Ce sont surtout les réponses à des problèmes complexes – comme la constitution d'un habitat et l'érosion des sols, l'aménagement des zones marécageuses, l'utilisation durable des ressources naturelles – qui intéressent les archéologues. Des problèmes toujours d'actualité et, dans certains cas, déjà résolus par nos ancêtres. Impliqués dès le début d'une planification, les archéologues pourraient alors fournir aux aménagistes d'importantes informations pour la réalisation d'un projet plus conforme aux caractéristiques du territoire concerné. Face à des thèmes spécifiques, comme la mobilité douce et l'éco-tourisme, ils peuvent jouer un rôle clé, par exemple dans la définition de l'identité culturelle d'un territoire. Celle-ci est en fait centrale dans ces domaines (le succès de parcours comme la *Oberrhein Römer-Radweg* le témoigne). Par ses techniques d'enquête (la prospection, le Lidar ou les fouilles), l'archéologue contribue à révéler et réhabiliter des voies oubliées, mais surtout met au jour les liens matériels et immatériels qui soutiennent l'aspect actuel – et donc l'identité – de nos paysages.

L'aménagement du territoire est toujours en quête de solutions novatrices face au futur. Intégrer dans ce processus tous les acteurs du territoire, comme l'archéologie et son patrimoine, peut constituer une issue prometteuse pour la gestion du présent et pour la planification du demain. Ceci est un défi ne concernant pas que les aménagistes: les archéologues, surtout, doivent sortir de leur auto-marginalisation et contribuer activement à valoriser les spécificités, les complexités et les potentialités de nos territoires.

CONTACT

vanettialice@gmail.com